

Supervision prudentielle des assurances en République Démocratique du Congo : proposition d'un système d'alerte précoce pour l'évaluation de la solidité financière du marché des assurances.

Auteur 1 : Eugène Bukasa Tshibangu,

Auteur 2 : Bibiche Ngomba Mulumba,

Eugène Bukasa Tshibangu Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et de Gestion (LARSEG),
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Kinshasa, Kinshasa, RDC

Bibiche Ngomba Mulumba Laboratoire de Recherche en Sciences Économiques et de Gestion (LARSEG),
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, Université de Kinshasa, Kinshasa, RDC

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : Eugène Bukasa Tshibangu & Bibiche Ngomba Mulumba (2026) « Supervision prudentielle des assurances en République Démocratique du Congo : proposition d'un système d'alerte précoce pour l'évaluation de la solidité financière du marché des assurances », African Scientific Journal « Volume 03, Num 37 » pp: 1818 – 1839.



DOI : 10.5281/zenodo.21992914
Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

La libéralisation du marché des assurances en République Démocratique du Congo, consacrée par la loi n° 15/005 du 17 mars 2015 portant Code des assurances, a profondément transformé l'environnement institutionnel et concurrentiel du secteur (MBM Conseil, 2021 ; ARCA, 2022). Cette mutation a renforcé la nécessité d'une supervision prudentielle capable non seulement de contrôler le respect des exigences réglementaires, mais aussi d'anticiper les vulnérabilités financières susceptibles d'affecter la stabilité du marché. Le présent article propose un système d'alerte précoce destiné à évaluer la solidité financière globale du marché congolais des assurances, à partir des données consolidées des branches Vie et Non-Vie publiées par l'ARCA sur la période 2019-2024 (Bankable Africa, 2025 ; Mining & Business, 2025 ; Financial Afrik, 2025).

L'étude adopte une approche quantitative, descriptive, analytique et prospective. Elle combine l'analyse financière classique, les statistiques descriptives et un système de scoring prudentiel inspiré du cadre CAMELS, des modèles d'alerte précoce et de la logique du Z-Score (Danieli & Jakubik, 2018 ; Sahajwala & Van den Bergh, 2000). Neuf indicateurs clés ont été retenus : le ratio de solvabilité, la couverture des engagements réglementés, le ratio de liquidité, le ROA, le ROE, le taux de sinistralité, le ratio combiné, le ratio fonds propres/total actif et le ratio placements/total actif. Les résultats montrent que la branche Non-Vie obtient un score global de 89/100 et la branche Vie un score de 84/100, plaçant les deux segments en zone verte.

Toutefois, la rentabilité économique et financière demeure le principal point de vigilance du secteur. En conclusion, le système proposé constitue un outil d'aide à la décision susceptible de renforcer la supervision prudentielle fondée sur les risques en RDC (Banque mondiale, 2009 ; Banque mondiale, 2025).

Mots-clés : assurance, supervision prudentielle, système d'alerte précoce, solidité financière, ARCA, RDC, scoring prudentiel

Abstract

The liberalization of the insurance market in the Democratic Republic of the Congo, established by Law No. 15/005 of March 17, 2015, on the Insurance Code, profoundly transformed the sector's institutional and competitive environment. This development increased the need for prudential supervision capable not only of ensuring compliance with regulatory requirements but also of anticipating financial vulnerabilities that could affect market stability. This article proposes an early warning system designed to assess the overall financial soundness of the Congolese insurance market using consolidated data for the Life and Non-Life segments published by ARCA for the 2019–2024 period.

The study adopts a quantitative, descriptive, analytical and prospective approach, combining traditional financial analysis, descriptive statistics and a prudential scoring system inspired by the CAMELS framework, early warning literature and Z-Score logic. Nine key indicators were selected: solvency ratio, regulated liabilities coverage, liquidity ratio, ROA, ROE, loss ratio, combined ratio, equity-to-total-assets ratio and investments-to-total-assets ratio. The results show that the Non-Life segment achieved an overall score of 89/100, while the Life segment scored 84/100, placing both segments in the green zone.

However, economic and financial profitability remains the main area of concern. In conclusion, the proposed system offers a decision-support tool that may strengthen risk-based prudential supervision in the DRC.

1. INTRODUCTION

Le secteur des assurances joue un rôle fondamental dans la stabilité économique et financière des pays. Par sa fonction de couverture des risques, de protection des patrimoines et de mobilisation de l'épargne longue, il contribue à la sécurité financière des ménages, des entreprises et des institutions publiques. Dans les économies contemporaines, le développement du secteur assurantiel est généralement associé à une meilleure résilience des agents économiques face aux chocs, à une allocation plus efficace des ressources et à un renforcement de la confiance dans le système financier (OCDE, 2025 ; Banque mondiale, 2019).

En République Démocratique du Congo, la loi n° 15/005 du 17 mars 2015 portant Code des assurances a marqué une étape décisive dans la libéralisation du marché. Cette réforme a ouvert la voie à une restructuration progressive du secteur, à l'arrivée de nouveaux opérateurs et à une redéfinition des mécanismes de régulation et de contrôle. Dans ce contexte, l'Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances (ARCA) occupe une position centrale dans l'encadrement prudentiel du marché (ARCA, 2022 ; MBM Conseil, 2021 ; Atlas Magazine, 2019). Cependant, l'ouverture du marché ne garantit pas à elle seule sa stabilité. Plus un secteur se développe, plus les risques de déséquilibres financiers, de mauvaise tarification, d'insuffisance de capitalisation ou de faiblesse de rentabilité augmentent. Les mécanismes traditionnels de contrôle, principalement fondés sur l'analyse des états financiers et le respect des exigences réglementaires, offrent souvent une vision rétrospective de la situation financière des entreprises. Ils doivent donc être complétés par des instruments capables de détecter les premiers signes de fragilité (Banque des Règlements Internationaux, 2018 ; Banque mondiale, 2009).

C'est dans cette perspective que les systèmes d'alerte précoce jouent un rôle central dans la supervision prudentielle moderne. Ils permettent d'évaluer les risques à partir d'indicateurs financiers, prudentiels et techniques afin d'anticiper une éventuelle détérioration de la solidité financière des institutions supervisées. Dans le secteur de l'assurance, cette logique est particulièrement utile, car les déséquilibres peuvent se matérialiser avec retard et devenir coûteux pour les assurés et pour la stabilité du marché (Danieli & Jakubik, 2018 ; Banque mondiale, 2009). Les expériences internationales montrent que de tels systèmes peuvent combiner des variables macro-financières et des indicateurs propres aux entreprises pour anticiper les vulnérabilités (Danieli & Jakubik, 2018). La littérature sur la supervision fondée sur les risques insiste également sur l'intérêt des approches de type CAMELS pour évaluer de manière synthétique la situation

prudentielle des institutions financières (Sahajwala & Van den Bergh, 2000 ; Banque mondiale, 2009). Ces références sont utiles pour construire un outil adapté au contexte congolais.

Par ailleurs, le marché congolais des assurances connaît une progression rapide. Les autorités du secteur annoncent une croissance notable du volume des primes, des compensations versées et des flux financiers injectés dans l'économie, ce qui confirme la montée en puissance du marché mais aussi la nécessité d'un encadrement renforcé (Bankable Africa, 2025 ; Mining & Business, 2025 ; Financial Afrik, 2025). Cette dynamique renforce l'intérêt d'un dispositif analytique capable de détecter précocement les tensions financières et les déséquilibres techniques.

La question centrale de cet article est donc la suivante : comment renforcer l'efficacité de la supervision prudentielle du marché des assurances en République Démocratique du Congo à travers l'élaboration d'un système d'alerte précoce permettant d'évaluer et d'anticiper les risques de détérioration de sa solidité financière ? L'objectif de l'étude est de proposer un système de scoring prudentiel appliqué aux données consolidées des branches Vie et Non-Vie du marché congolais des assurances sur la période 2019-2024. L'article entend ainsi contribuer à la modernisation de la supervision exercée par l'ARCA, en offrant un outil synthétique d'aide à la décision fondé sur les principaux déterminants de la solidité financière.

L'étude repose sur une démarche quantitative, descriptive, analytique et prospective. Elle mobilise neuf indicateurs financiers, prudentiels et techniques afin de construire un score global de solidité financière. L'hypothèse sous-jacente est qu'un système de scoring prudentiel, fondé sur des variables pertinentes et pondérées selon leur importance, peut fournir une appréciation synthétique et opérationnelle du niveau de risque du marché.

L'article est structuré en huit parties. La première présente le contexte institutionnel. La deuxième approfondit la revue de littérature. La troisième expose le cadre conceptuel. La quatrième détaille la méthodologie. La cinquième présente les résultats empiriques. La sixième discute les résultats. La septième précise les limites et perspectives. La dernière partie formule la conclusion et les recommandations.

2. CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE

2.1. Libéralisation du marché et rôle de l'ARCA

La libéralisation du secteur assurantiel congolais constitue un tournant majeur dans l'histoire financière du pays. Avant la réforme, le marché était caractérisé par une faible dynamique concurrentielle, une couverture assurantienne limitée et une centralisation marquée de l'activité. Le

Code des assurances a introduit une architecture plus ouverte, destinée à stimuler l'entrée de nouveaux acteurs, à élargir l'offre de produits et à renforcer la confiance du public (MBM Conseil, 2021 ; ARCA, 2022).

L'ARCA est l'autorité chargée d'assurer la régulation, le contrôle et la surveillance du marché. Son mandat couvre l'agrément des opérateurs, le suivi prudentiel, la protection des assurés, le contrôle des engagements et la collecte d'informations financières (ARCA, 2022). Le rôle de cette autorité est d'autant plus stratégique que le secteur évolue dans un environnement encore marqué par la consolidation institutionnelle, la montée des besoins en assurance et la nécessité de renforcer la conformité des opérateurs (Atlas Magazine, 2019 ; ARCA, 2022).

2.2. Évolution récente du marché

Les informations récentes disponibles sur le secteur montrent une progression significative du marché entre 2019 et 2024. Les primes collectées atteignent un niveau bien supérieur à celui observé au moment de la mise en œuvre effective de la réforme, traduisant une intensification de l'activité assurantielle. Les compensations versées aux assurés ont également augmenté, ce qui constitue un signe de fonctionnement plus visible du mécanisme assurantiel (Mining & Business, 2025 ; Financial Afrik, 2025 ; Bankable Africa, 2025).

En outre, les autorités évoquent un rôle croissant des primes dans le financement de l'économie, notamment par le recours aux placements financiers et aux titres publics. Cette évolution confirme que l'assurance ne peut plus être appréhendée seulement comme un produit de couverture, mais aussi comme une composante de l'intermédiation financière et du financement du développement (Financial Afrik, 2025).

2.3. Implications pour la supervision prudentielle

L'expansion du marché accroît les responsabilités du superviseur. Plus la taille du marché augmente, plus l'interconnexion entre les opérateurs, les assurés et les instruments financiers devient importante. La supervision prudentielle doit alors non seulement veiller à la conformité réglementaire, mais aussi anticiper les risques systémiques, les défauts de tarification, les déséquilibres de liquidité et les tensions de solvabilité (Banque mondiale, 2009).

Dans ce cadre, la surveillance fondée sur les risques devient une exigence pratique et non plus seulement un choix doctrinal. Elle permet d'orienter les efforts de contrôle vers les segments, les produits ou les institutions les plus vulnérables (Banque mondiale, 2025 ; Banque mondiale, 2009). Le système d'alerte précoce proposé dans cette étude s'inscrit précisément dans cette logique.

3. REVUE DE LITTÉRATURE APPROFONDIE

3.1. Origines des systèmes d'alerte précoce

Les systèmes d'alerte précoce trouvent leur origine dans les travaux classiques sur la prévision des défaillances d'entreprises. L'idée centrale, formalisée notamment par les modèles multivariés de discrimination financière, est qu'un ensemble de ratios financiers combinés peut signaler à temps la dégradation progressive de la situation économique d'une entité, bien avant que celle-ci ne se traduise par une insolvabilité manifeste (Altman, 1968). La logique du Z-Score, qui pondère plusieurs ratios pour produire un score synthétique de détresse, illustre parfaitement cette approche et demeure une référence méthodologique pour la construction d'indicateurs agrégés de solidité financière. Ces travaux ont ensuite été transposés au secteur financier pour répondre à l'enjeu spécifique de la stabilité, de la protection des déposants et de la prévention des crises (Banque des Règlements Internationaux, 2018).

Dans l'assurance, ces approches sont encore plus pertinentes, car les déséquilibres peuvent être masqués pendant un certain temps par la nature technique et le cycle de production inversé du métier, où les primes sont encaissées avant que les sinistres ne soient connus. Une compagnie peut afficher des niveaux élevés de fonds propres tout en accumulant des fragilités futures si la rentabilité technique ou la sinistralité se détériorent progressivement. Les systèmes d'alerte précoce ont donc pour finalité de réduire l'asymétrie d'information entre l'assureur et le superviseur, en rendant visibles des signaux faibles qui échapperaient à un contrôle purement comptable (Banque mondiale, 2019 ; Danieli & Jakubik, 2018). Cette réduction de l'asymétrie constitue, dans la théorie de la régulation financière, l'une des principales justifications de l'intervention prudentielle.

3.2. Apports de la supervision fondée sur les risques

La supervision fondée sur les risques s'est progressivement imposée comme le cadre de référence des autorités prudentielles modernes. Elle repose sur le principe selon lequel l'intensité du contrôle doit être proportionnée au niveau de risque observé. Elle permet ainsi de concentrer les ressources de supervision là où le danger pour les assurés ou pour le système est le plus élevé (Sahajwala & Van den Bergh, 2000 ; Banque mondiale, 2009 ; Banque mondiale, 2025). Ce paradigme marque une rupture avec la supervision fondée sur la seule conformité, dans laquelle toutes les institutions font l'objet d'un niveau de contrôle uniforme quel que soit leur profil de risque effectif.

Dans le domaine des assurances, cette approche est essentielle. Les compagnies sont exposées à des risques techniques, de marché, de crédit, de liquidité, de gouvernance et de concentration.

La supervision fondée sur les risques vise donc à mettre en relation ces expositions avec les capacités de résilience de l'institution. Elle ne se réduit pas à un contrôle comptable, mais constitue une lecture dynamique et prospective de la santé financière (Banque mondiale, 2019 ; Sahajwala & Van den Bergh, 2000). Les cadres internationaux tels que Solvabilité II en Europe ou les principes fondamentaux de l'Association internationale des contrôleurs d'assurance (IAIS) ont institutionnalisé cette approche, en reliant explicitement les exigences de capital au profil de risque de chaque assureur. Dans les marchés émergents, l'adaptation de ces principes doit toutefois tenir compte des contraintes de données et de capacités institutionnelles (Association internationale des contrôleurs d'assurance & Access to Insurance Initiative, 2020).

3.3. Le modèle CAMELS et ses prolongements

Le modèle CAMELS, largement utilisé dans la supervision bancaire, a exercé une influence importante sur les outils d'analyse prudentielle appliqués à l'assurance. Il permet d'évaluer six dimensions complémentaires : le capital (Capital adequacy), la qualité des actifs (Asset quality), la gestion (Management), les bénéfices (Earnings), la liquidité (Liquidity) et la sensibilité aux risques de marché (Sensitivity). Son intérêt réside dans sa capacité à agréger des dimensions différentes en un diagnostic synthétique et communicable aux décideurs (SAGE Journals, 2019). La littérature empirique montre que les systèmes de notation de type CAMELS présentent un pouvoir prédictif significatif à l'égard des défaillances d'institutions financières, tout en restant sensibles à la qualité des données et au jugement de l'analyste.

Dans les contextes où les données sont limitées, le modèle CAMELS peut être adapté à une logique de scoring prudentiel simplifiée. Cette adaptation consiste à sélectionner un nombre réduit d'indicateurs pertinents, à les pondérer en fonction de leur importance prudentielle et à produire un score global interprétable par les décideurs. Cette démarche présente l'avantage de la transparence et de la reproductibilité, deux qualités précieuses dans un contexte où la supervision doit être à la fois rigoureuse et opérationnelle. C'est cette logique, à la croisée du cadre CAMELS et des modèles d'alerte précoce, qui inspire directement la présente recherche.

3.4. Risque, capital et solvabilité dans l'assurance

La littérature sur la régulation de l'assurance insiste sur l'importance du capital basé sur le risque. Un régime prudentiel moderne ne se contente pas de fixer un niveau minimal de capital statique. Il doit également tenir compte du profil de risque effectif de l'assureur, de la qualité de ses actifs et de sa capacité à absorber les chocs (Banque mondiale, 2019 ; Banque mondiale, 2019b). Les

travaux de la Banque mondiale montrent notamment que les réformes de capital sensibles au risque produisent de meilleurs résultats en matière de stabilité que les simples augmentations du capital nominal, car elles alignent les exigences prudentielles sur la réalité économique des risques portés par l'assureur.

Les règles de capital sensible au risque cherchent précisément à relier les exigences prudentielles au niveau de vulnérabilité de l'institution. Cette approche est particulièrement utile dans les marchés émergents, où la croissance rapide du secteur peut s'accompagner d'une sophistication limitée des modèles de gestion des risques (Banque mondiale, 2019). Dans ce contexte, le rôle du superviseur est de veiller à ce que la croissance ne se fasse pas au détriment de la robustesse financière. Un capital abondant mais mal corrélé au profil de risque effectif peut en effet créer une illusion de solidité, tandis qu'un capital plus modeste mais correctement calibré sur les risques peut offrir une protection plus fiable.

3.5. Early warning systems en assurance

L'article thématique de l'EIOPA sur le système d'alerte précoce dans l'assurance européenne montre qu'un modèle combinant indicateurs macro-financiers et variables propres aux entreprises peut contribuer à anticiper le distress systémique (Danieli & Jakubik, 2018). Cette approche souligne la valeur des signaux faibles, c'est-à-dire de petites variations qui, prises isolément, peuvent sembler insignifiantes mais qui, agrégées, annoncent une dégradation plus large. Les auteurs montrent en particulier que la combinaison de variables de solvabilité, de rentabilité et de conditions macroéconomiques améliore sensiblement le pouvoir de détection du modèle par rapport à l'usage d'indicateurs isolés.

La littérature montre également que les modèles les plus performants sont ceux qui combinent plusieurs dimensions : solvabilité, rentabilité, liquidité, exposition au risque et structure bilancielle (Danieli & Jakubik, 2018 ; Banque des Règlements Internationaux, 2018). Cette convergence des résultats justifie le choix opéré dans cette étude d'utiliser neuf indicateurs à la fois prudents et complémentaires, couvrant l'ensemble des grandes dimensions du risque assurantiel. Les travaux de l'IADI sur la détection précoce et l'intervention rapide insistent par ailleurs sur le fait que la valeur d'un système d'alerte ne réside pas seulement dans sa capacité à détecter, mais aussi dans le fait qu'il soit couplé à des mécanismes d'intervention gradués et crédibles (Association internationale des assureurs-dépôts, 2013).

3.6. Marchés émergents et contraintes structurelles

Dans les marchés émergents, le développement de l'assurance se heurte souvent à plusieurs obstacles : faible pénétration, données incomplètes, faiblesse de la culture assurantielle, coûts de distribution élevés, gouvernance variable et volatilité macroéconomique. Ces contraintes rendent la supervision plus délicate et justifient des outils de lecture simplifiés mais robustes (Banque mondiale, 2019 ; Banque mondiale, 2025 ; Banque mondiale, 2019b). Le faible taux de pénétration observé dans de nombreux pays africains, souvent inférieur à 1 % du PIB hors Afrique du Sud, témoigne de l'ampleur du potentiel de développement mais aussi de la fragilité structurelle de ces marchés.

La Banque mondiale souligne que le développement des marchés d'assurance exige simultanément une bonne réglementation, des règles de capital adaptées au risque et une supervision efficace (Banque mondiale, 2019 ; Banque mondiale, 2019b). L'enjeu n'est donc pas seulement de faire croître le marché, mais de le faire croître de manière stable, saine et inclusive. Dans cette perspective, un système d'alerte précoce adapté aux contraintes de données locales constitue un instrument particulièrement pertinent, car il permet d'exercer une surveillance prospective sans exiger l'infrastructure statistique lourde des grands marchés développés.

3.7. Place de l'étude dans la littérature

La présente recherche se situe à l'intersection de plusieurs champs : l'analyse financière, la supervision prudentielle, la régulation des assurances et l'économie du développement. Son originalité réside dans l'application d'un système d'alerte précoce à un marché africain encore sous-étudié, à partir de données consolidées issues de l'autorité nationale de régulation (Banque mondiale, 2009 ; Banque mondiale, 2019). Alors que la littérature existante porte majoritairement sur les marchés développés, dotés de données individuelles riches et de longues séries temporelles, peu de travaux se sont attachés à concevoir des outils prudentiels opérationnels pour des marchés émergents à données limitées comme celui de la RDC.

En mobilisant les données publiées par l'ARCA et en les traduisant en un score prudentiel synthétique, l'étude contribue ainsi à combler un double vide, empirique et méthodologique. Sur le plan empirique, elle offre l'une des premières évaluations quantitatives consolidées de la solidité financière du marché congolais des assurances depuis la libéralisation de 2015. Sur le plan méthodologique, elle propose une adaptation contextualisée du cadre CAMELS et des modèles

d'alerte précoce à un environnement de données contraint, dont la démarche peut être transposée à d'autres marchés d'assurance en développement.

4. CADRE CONCEPTUEL ET HYPOTHÈSES

4.1. Logique du système de scoring

Le système de scoring proposé repose sur l'idée qu'un ensemble d'indicateurs financiers et prudentiels peut être transformé en un score global de solidité financière. Chaque indicateur reçoit une note de 0 à 10. Cette note reflète son niveau de conformité, de performance ou de vulnérabilité. Les notes sont ensuite pondérées selon l'importance prudentielle de chaque variable.

Cette méthode permet d'obtenir une lecture synthétique de la situation de chaque branche. Elle présente l'avantage d'être facile à interpréter pour le superviseur, tout en conservant une base analytique suffisamment rigoureuse. Elle est donc adaptée à des contextes où le besoin de décision rapide est fort et où les données sectorielles sont disponibles mais encore limitées.

4.2. Hypothèse de recherche

L'hypothèse centrale est la suivante : plus les indicateurs prudentiels d'une branche sont favorables, plus son score global sera élevé et plus son niveau de risque sera faible. À l'inverse, une faiblesse persistante de la rentabilité, de la solvabilité ou du ratio combiné réduira le score et signalera un besoin de vigilance accru.

4.3. Classification des alertes

La classification en zones verte, jaune, orange et rouge permet de distinguer les situations de confort prudentiel, de vigilance, de tension et de crise. Cette logique facilite la priorisation des mesures de contrôle et d'intervention.

5. MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

5.1. Approche de recherche

Cette étude adopte une approche positiviste et une démarche hypothético-déductive. Elle repose sur l'exploitation de données quantitatives observables et mesurables, issues principalement des rapports annuels publiés par l'ARCA. L'objectif est d'évaluer la solidité financière globale des branches Vie et Non-Vie à partir d'indicateurs financiers, prudentiels et techniques. La recherche est de nature appliquée, descriptive, analytique et prospective.

5.2. Source des données

Les données proviennent des rapports annuels consolidés de l'ARCA couvrant la période 2019-2024. Elles portent sur les branches Vie et Non-Vie et non sur les compagnies individuelles. Ce

choix méthodologique permet d'évaluer la situation globale du marché, mais limite l'identification des disparités internes.

5.3. Justification des indicateurs

Les neuf indicateurs retenus couvrent les principales dimensions de la solidité financière. Le ratio de solvabilité mesure la capacité à absorber les pertes. La couverture des engagements réglementés indique le niveau de conformité prudentielle. Le ratio de liquidité renseigne sur la capacité à honorer les engagements à court terme. Le ROA et le ROE mesurent respectivement la rentabilité économique et financière. La sinistralité et le ratio combiné évaluent la qualité technique de la souscription. Les ratios fonds propres/actif et placements/actif renseignent sur la structure financière et la qualité des actifs.

5.4. Construction du score pondéré

Chaque indicateur reçoit une note comprise entre 0 et 10 selon un barème prudentiel. Cette note est ensuite pondérée. Les poids retenus reflètent l'importance relative de chaque indicateur dans l'évaluation de la solidité financière :

- solvabilité : 20 % ;
- couverture des engagements : 15 % ;
- liquidité : 15 % ;
- ROA : 10 % ;
- ROE : 10 % ;
- sinistralité : 10 % ;
- ratio combiné : 10 % ;
- fonds propres/actif : 5 % ;
- placements/actif : 5 %.

Cette pondération reflète une hiérarchie prudentielle logique : la solvabilité et la conformité réglementaire sont placées au premier rang, tandis que les ratios structurels et de composition de l'actif jouent un rôle complémentaire.

5.5. Formule du score global

Le score global est déterminé par la relation suivante :

$$SG = 0,20 \cdot N1 + 0,15 \cdot N2 + 0,15 \cdot N3 + 0,10 \cdot N4 + 0,10 \cdot N5 + 0,10 \cdot N6 + 0,10 \cdot N7 + 0,05 \cdot N8 + 0,05 \cdot N9$$

où SG représente le score global de solidité financière ; N1 la note du ratio de solvabilité ; N2 la note de la couverture des engagements réglementés ; N3 la note du ratio de liquidité ; N4 la note du ROA ; N5 la note du ROE ; N6 la note du taux de sinistralité ; N7 la note du ratio combiné ; N8 la note du ratio fonds propres/total actif ; et N9 la note du ratio placements/total actif.

5.6. Classification des niveaux d'alerte

Le score global est converti en niveau d'alerte selon quatre zones : verte, jaune, orange et rouge. La zone verte correspond à une situation satisfaisante, la zone jaune à une vigilance renforcée, la zone orange à une situation préoccupante et la zone rouge à un état critique.

5.7. Limites méthodologiques assumées

Le modèle ne prétend pas remplacer une supervision complète ni un examen individuel des compagnies. Il constitue plutôt un instrument de présélection et d'orientation prudente des interventions. Cette limite est assumée et justifie l'usage d'un score agrégé plutôt qu'un diagnostic exhaustif (Association internationale des assureurs-dépôts, 2013 ; Banque mondiale, 2009).

6. RÉSULTATS EMPIRIQUES

6.1. Dynamique du marché

Les résultats montrent une croissance soutenue du marché congolais des assurances sur la période 2019-2024. Dans la branche Non-Vie, les primes émises sont passées de 124,26 millions USD en 2019 à 342,80 millions USD en 2024. La branche Vie a également connu une progression rapide, les primes émises passant de 9 651 USD en 2019 à 35,09 millions USD en 2024. Cette évolution confirme le potentiel du secteur, même si la branche Vie demeure encore nettement moins développée que la Non-Vie (Bankable Africa, 2025 ; Mining & Business, 2025 ; Financial Afrik, 2025).

Les données publiques récentes évoquent aussi un volume de primes collectées de plus de 355 millions USD depuis l'introduction du Code des assurances, ce qui confirme la montée en puissance progressive du marché (Mining & Business, 2025). D'autres sources indiquent que les paiements de compensations ont fortement augmenté, signe d'une activité assurantielle plus visible et plus structurée (Financial Afrik, 2025). Ces éléments confirment l'intérêt de suivre le secteur à l'aide d'indicateurs prudentiels réguliers.

6.2. Solvabilité et liquidité

La solvabilité des deux branches est largement supérieure au seuil prudentiel de 100 %. La branche Non-Vie affiche une moyenne de 345,23 %, tandis que la branche Vie présente une moyenne de 1

005 869,30 %. Les ratios de liquidité sont également très favorables, avec 194,62 % pour la Non-Vie et 24 408,79 % pour la Vie.

Ces résultats indiquent que les deux branches disposent d'une capacité satisfaisante à faire face à leurs engagements à court terme et respectent largement les exigences réglementaires. Les niveaux exceptionnellement élevés observés dans la branche Vie doivent néanmoins être interprétés avec prudence, en raison de la base initiale encore réduite de ce segment.

6.3. Rentabilité

La rentabilité constitue le principal point de vigilance du marché. Le ROA moyen est de -0,01 pour la branche Non-Vie et de -0,49 pour la branche Vie. Le ROE moyen est de 0,50 pour la branche Non-Vie et de -0,49 pour la branche Vie. Ces résultats indiquent que la solidité prudentielle du marché ne s'accompagne pas encore pleinement d'une performance économique durable.

La rentabilité économique et financière demeure donc une dimension à renforcer pour consolider durablement la solidité financière du secteur.

6.4. Conformité prudentielle et capitalisation

Les deux branches respectent largement les exigences relatives à la couverture des engagements réglementés. La branche Non-Vie affiche une moyenne de 152,84 %, tandis que la branche Vie atteint 41 458,28 %. Parallèlement, le ratio fonds propres/total actif atteint 49,72 % pour la Non-Vie et 217,45 % pour la Vie.

Ces résultats témoignent d'une base capitalistique robuste et d'une capacité certaine à honorer les engagements.

6.5. Risques techniques

Le taux de sinistralité moyen est de 15,92 % pour la branche Non-Vie et de 29,71 % pour la branche Vie. Ces niveaux, inférieurs au seuil de référence de 70 %, traduisent une bonne maîtrise de la charge des sinistres. Le ratio combiné moyen est de 55,73 % pour la branche Non-Vie et de 98,42 % pour la branche Vie. La branche Vie nécessite donc un suivi particulier de sa performance technique.

6.6. Placements

Le ratio placements/total actif est favorable dans les deux branches. La branche Non-Vie présente une moyenne de 37,88 %, tandis que la branche Vie affiche une moyenne de 221,71 %. Ces niveaux montrent le rôle fondamental des placements dans l'architecture générale des actifs, surtout pour

la branche Vie. Ils doivent toutefois être analysés à la lumière de la qualité, de la liquidité et du rendement réel des investissements.

7. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES RÉSULTATS

Le tableau ci-après présente une synthèse des principaux résultats obtenus à partir des indicateurs financiers, techniques et prudentiels retenus dans l'étude. Il permet de comparer la situation des branches Vie et Non-Vie selon les dimensions essentielles de la solidité financière. Cette présentation facilite une lecture globale du niveau de risque du marché congolais des assurances et met en évidence les points de vigilance liés notamment à la rentabilité et à la performance technique.

Tableau 1. Synthèse des principaux indicateurs de solidité financière des branches Vie et Non-Vie

Dimension	Branche Non-Vie	Branche Vie	Lecture prudente
Solvabilité moyenne	345,23 %	1 005 869,30 %	Très forte, mais niveau Vie à interpréter avec prudence
Liquidité moyenne	194,62 %	24 408,79 %	Forte capacité à faire face aux engagements à court terme
ROA moyen	-0,01	-0,49	Rentabilité économique insuffisante
ROE moyen	0,50	-0,49	Rentabilité financière faible ou négative
Couverture engagements	152,84 %	41 458,28 %	Conformité prudentielle élevée
Sinistralité moyenne	15,92 %	29,71 %	Maîtrise satisfaisante du risque technique
Ratio combiné	55,73 %	98,42 %	Non-Vie performante ; Vie proche du seuil d'alerte
Fonds propres/actif	49,72 %	217,45 %	Capitalisation robuste

Dimension	Branche Non-Vie	Branche Vie	Lecture prudente
Placements/actif	37,88 %	221,71 %	Importance élevée des placements, surtout en Vie
Score global	89/100	84/100	Deux segments en zone verte

Source : calculs des auteurs à partir des rapports annuels consolidés de l'ARCA (2019-2024).

8. APPLICATION DU SCORING PRUDENTIEL

8.1. Branche Non-Vie

La branche Non-Vie présente une situation prudentielle solide. Les indicateurs de solvabilité, de liquidité, de couverture des engagements, de sinistralité, de ratio combiné et de capitalisation obtiennent les meilleures notes. Toutefois, la faiblesse du ROA et le niveau modéré du ROE réduisent légèrement le score global. Le score final de 89/100 situe cette branche en zone verte.

8.2. Branche Vie

La branche Vie présente également une situation prudentielle favorable. Toutefois, le score est affecté par la faiblesse de la rentabilité économique et financière ainsi que par un ratio combiné proche du seuil critique de 100 %. Le score final de 84/100 place également cette branche en zone verte.

8.3. Interprétation globale

Les résultats montrent que les deux branches se situent en zone verte. Cela traduit une situation financière globalement satisfaisante au niveau consolidé. Toutefois, cette conclusion ne signifie pas l'absence totale de vulnérabilité. Elle doit être interprétée en tenant compte de la faiblesse des indicateurs de rentabilité et de la nature consolidée des données utilisées.

9. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de cette étude permettent de dégager plusieurs enseignements majeurs, qu'il convient de replacer dans le cadre de la littérature prudentielle et de la dynamique propre au marché congolais.

9.1. Solidité prudentielle globale

Le premier enseignement est que le marché congolais des assurances présente une solidité prudentielle globalement satisfaisante. Les branches Vie et Non-Vie affichent des niveaux favorables de solvabilité, de liquidité, de couverture des engagements réglementés, de capitalisation, de sinistralité et de placements. C'est précisément pour cette raison qu'elles sont

classées en zone verte dans le système de scoring proposé. Ce constat rejoint l'idée, largement documentée dans la littérature sur les marchés émergents, selon laquelle les jeunes marchés d'assurance affichent fréquemment des ratios de capital et de couverture élevés en phase initiale, en raison d'exigences réglementaires strictes et d'un volume d'engagements encore limité (Banque mondiale, 2019 ; Banque mondiale, 2019b). La solidité prudentielle apparente doit donc être appréciée comme un état de départ favorable plutôt que comme une garantie de résilience à long terme.

9.2. Vulnérabilité de la rentabilité

Le deuxième enseignement est que la rentabilité constitue le principal point de vulnérabilité. Les faibles niveaux du ROA et du ROE montrent que la solidité prudentielle du marché repose davantage sur la capitalisation, la liquidité et la couverture des engagements que sur une performance économique durable. À moyen terme, une rentabilité insuffisante peut limiter la capacité des compagnies à renforcer leurs fonds propres par autofinancement, à financer leur développement et à absorber les chocs. Cette observation est cohérente avec la littérature sur le capital sensible au risque, qui souligne qu'un niveau de capital élevé mais non soutenu par une rentabilité pérenne peut masquer une fragilité structurelle latente (Banque mondiale, 2019). Elle rejoint également les analyses de l'EIOPA, pour lesquelles la rentabilité constitue l'un des signaux avancés les plus discriminants dans la prévision de la détresse assurantielle, précisément parce qu'elle conditionne la capacité de reconstitution du capital dans la durée (Danieli & Jakubik, 2018).

9.3. Pertinence du système de scoring

Le troisième enseignement est que le système de scoring prudentiel proposé se révèle pertinent comme outil d'aide à la décision. Il permet de synthétiser plusieurs indicateurs en un score global, de classer les branches selon leur niveau de risque et d'orienter les actions prudentielles. Il constitue donc un complément utile aux mécanismes traditionnels de supervision exercés par l'ARCA (Banque mondiale, 2009 ; Banque mondiale, 2025). Cette approche est conforme à la logique de la supervision fondée sur les risques, qui recommande de concentrer les ressources de contrôle sur les segments et les indicateurs les plus critiques plutôt que d'appliquer un contrôle uniforme (Sahajwala & Van den Bergh, 2000). L'intérêt d'un score agrégé transparent réside par ailleurs dans sa reproductibilité : il peut être recalculé chaque année à partir des mêmes données publiées, ce qui en fait un instrument de suivi temporel et non un simple diagnostic ponctuel.

9.4. Lecture comparative avec la littérature

Cette lecture est cohérente avec les travaux sur les systèmes d'alerte précoce et la supervision fondée sur les risques, qui montrent l'intérêt de combiner des indicateurs multiples pour anticiper les vulnérabilités (Danieli & Jakubik, 2018 ; Banque des Règlements Internationaux, 2018 ; SAGE Journals, 2019). Le fait que les deux branches ressortent en zone verte tout en présentant une faiblesse marquée de la rentabilité illustre concrètement l'un des enseignements centraux de cette littérature : un score global favorable ne dispense pas d'une lecture désagrégée des composantes, car un indicateur critique peut être temporairement compensé par la vigueur des autres. Ce résultat est également compatible avec la dynamique récente du marché congolais, qui connaît une expansion rapide des primes et des compensations mais reste encore en phase de structuration (Financial Afrik, 2025 ; Bankable Africa, 2025 ; SAGE Journals, 2019 ; Mining & Business, 2025). La convergence entre nos résultats et les régularités observées sur d'autres marchés émergents renforce la validité externe de l'approche proposée.

9.5. Interprétation des niveaux exceptionnellement élevés

En outre, les résultats montrent que la branche Vie présente des valeurs très élevées en matière de solvabilité, de liquidité et de placements. Cette situation peut traduire une forte marge de sécurité, mais elle peut aussi refléter un effet de base lié au développement encore récent du segment, dont le volume d'engagements demeure faible au dénominateur des ratios. Il convient donc d'éviter toute lecture automatique des pourcentages et de replacer les résultats dans leur contexte institutionnel et structurel. Cette précaution méthodologique rejoint les recommandations de la littérature sur l'interprétation des ratios prudentiels dans les marchés naissants, où des valeurs extrêmes traduisent souvent l'immaturation statistique du segment plutôt qu'une résilience exceptionnelle (Banque mondiale, 2019b).

9.6. Enjeux de supervision

Le système de scoring proposé offre aussi un intérêt méthodologique. En agrégeant plusieurs dimensions en un score unique, il facilite la comparaison temporelle et la prise de décision par le superviseur. Toutefois, un tel système doit être régulièrement révisé afin d'intégrer l'évolution du marché, la disponibilité des données et les priorités prudentielles. À terme, il pourrait être enrichi par des seuils plus fins, une segmentation par taille d'entreprise et l'intégration d'indicateurs macroéconomiques (Association internationale des assureurs-dépôts, 2013 ; Banque mondiale, 2025 ; Banque mondiale, 2009). La littérature sur la détection précoce insiste en effet sur le fait

qu'un système d'alerte n'a de valeur opérationnelle que s'il est adossé à un dispositif d'intervention gradué, permettant au superviseur de passer du signal à l'action selon une échelle de mesures proportionnées (Association internationale des assureurs-dépôts, 2013).

9.7. Relation avec la croissance du marché

Par ailleurs, la montée en puissance du marché assurantiel en RDC est confirmée par les données récentes, notamment la progression des primes collectées, le volume croissant des compensations et l'intérêt accru des acteurs publics pour le secteur (Bankable Africa, 2025 ; Mining & Business, 2025 ; Financial Afrik, 2025). Cette dynamique crée des opportunités, mais elle impose également un encadrement plus sophistiqué. Plus un marché se développe, plus la qualité du suivi prudentiel devient décisive pour prévenir les déséquilibres et protéger les assurés. La signature récente d'accords de coopération entre le régulateur et les agences de promotion de l'investissement illustre cette prise de conscience institutionnelle et la volonté d'arrimer le développement du marché à des exigences de stabilité renforcées (Bankable Africa, 2026).

10. LIMITES ET PERSPECTIVES

Cette recherche comporte plusieurs limites qu'il convient de signaler. Premièrement, elle repose sur des données consolidées par branche, ce qui empêche d'identifier les situations individuelles des compagnies d'assurances. Deuxièmement, l'analyse couvre une période de six ans, ce qui est pertinent pour observer une tendance, mais reste insuffisant pour étudier les cycles de long terme. Troisièmement, les pondérations attribuées aux indicateurs reflètent un choix méthodologique justifié, mais elles demeurent en partie subjectives.

Les perspectives de recherche sont nombreuses. Il serait utile de construire, dans des travaux futurs, un modèle d'alerte précoce au niveau des compagnies individuelles, afin d'évaluer les disparités internes au marché. Une autre piste serait d'intégrer des variables macroéconomiques telles que la croissance du PIB, l'inflation, le taux de change ou le niveau de bancarisation. Enfin, une étude comparative avec d'autres marchés africains permettrait de mieux positionner le cas congolais dans une perspective régionale (Banque mondiale, 2025 ; Banque mondiale, 2019 ; Banque mondiale, 2019b).

CONCLUSION

L'objectif de cet article était de proposer un système d'alerte précoce destiné à évaluer la solidité financière globale du marché congolais des assurances. L'étude s'est appuyée sur les données consolidées des branches Vie et Non-Vie publiées par l'ARCA sur la période 2019-2024. La méthodologie a combiné l'analyse financière, les statistiques descriptives et un système de scoring prudentiel inspiré du modèle CAMELS et de la logique du Z-Score (SAGE Journals, 2019 ; Altman, 1968 ; Danieli & Jakubik, 2018).

Les résultats montrent que les deux branches du marché congolais des assurances présentent une situation financière globalement satisfaisante. La branche Non-Vie obtient un score de 89/100, tandis que la branche Vie obtient un score de 84/100. Ces scores situent les branches en zone verte, ce qui correspond à un faible niveau de risque prudentiel et à une surveillance normale.

Cependant, la rentabilité reste le principal sujet d'attention. Les rendements relativement modestes du ROA et du ROE révèlent que la performance économique et financière du secteur doit encore être améliorée. Par ailleurs, certains ratios affichent des niveaux remarquablement élevés au sein de la branche Vie, ce qui exige une lecture contextuelle prudente.

L'article conclut que le système d'alerte précoce proposé constitue un outil opérationnel d'aide à la supervision prudentielle. Il peut contribuer à renforcer la capacité de l'ARCA à suivre l'évolution du marché, à identifier les signaux de vulnérabilité et à orienter ses interventions dans une logique de supervision fondée sur les risques (Banque mondiale, 2009 ; Banque mondiale, 2025).

RECOMMANDATIONS

À l'endroit de l'ARCA, il est recommandé d'intégrer progressivement un tableau de bord prudentiel fondé sur des indicateurs financiers, prudentiels et techniques. Ce tableau de bord permettrait de suivre régulièrement la solvabilité, la liquidité, la rentabilité, la sinistralité, le ratio combiné, la capitalisation et les placements.

Il serait également judicieux d'améliorer la disponibilité et la qualité des données financières du secteur. En particulier, la publication de données ventilées par compagnie d'assurance offrirait la possibilité d'appliquer les systèmes d'alerte précoce avec davantage de précision et de détecter les assureurs présentant des risques de fragilité financière.

Aux compagnies d'assurances, il est recommandé de renforcer la rentabilité économique et financière par une meilleure maîtrise des charges d'exploitation, une politique tarifaire plus rigoureuse, une gestion plus efficace des placements et une amélioration de la qualité du portefeuille de risques.

Aux pouvoirs publics, il est recommandé d'accompagner la croissance du marché par des politiques favorables à la transparence, à la bancarisation, à la culture assurantielle et à l'extension de la couverture des risques. Une meilleure articulation entre promotion de l'investissement, protection des assurés et stabilité prudentielle renforcerait la crédibilité du marché (Bankable Africa, 2026 ; Financial Afrik, 2025 ; Bankable Africa, 2025).

BIBLIOGRAPHIE

Altman, E. I. (1968). Financial ratios, discriminant analysis and the prediction of corporate bankruptcy. *The Journal of Finance*, 23(4), 589-609. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1968.tb00843.x>

Association internationale des assureurs-dépôts. (2013). *Early detection and timely intervention in deposit insurance systems*. https://www.iadi.org/uploads/2013-06_Early_Detection_Timely_Intervention-publication_final.pdf

Association internationale des contrôleurs d'assurance & Access to Insurance Initiative. (2020). *Risk-based supervision in emerging markets* [Webinaire]. https://www.a2ii.org/sites/default/files/2020-10/10am_a2ii_iais_webinar_risk_based_supervision_in_emerging_markets_final.pdf

Atlas Magazine. (2019). *Four insurance companies authorized to practice in the Democratic Republic of Congo*. <http://www.atlas-mag.net/en/articles/four-insurance-companies-authorized-practice-democratic-republic-congo-0>

Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances. (2022). *Qui sommes-nous ?* <https://arca.cd/qui-sommes-nous/>

Banque des Règlements Internationaux. (2018). *Frameworks for early supervisory intervention* [PDF]. <https://www.bis.org/bcbs/publ/d439.pdf>

Banque mondiale. (2009). *Risk based supervision* [PDF]. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/807661468177834997/pdf/625140NWP0Risk00Box0361486B0PUBLIC0.pdf>

Banque mondiale. (2019). *Developing insurance markets: Why risk-based capital reform works better than nominal capital increases* [PDF]. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/191201596604449695/pdf/Developing-Insurance-Markets-Why-Risk-Based-Capital-Reform-Works-Better-than-Nominal-Capital-Increases.pdf>

Banque mondiale. (2019b). *Developing insurance markets: On risk-sensitive capital rules* [PDF]. <https://documents1.worldbank.org/curated/en/597781607506519633/pdf/Developing-Insurance-Markets-On-Risk-Sensitive-Capital-Rules.pdf>

Banque mondiale. (2025). *Insurance market development program: Program outputs and findings*. <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/332f105b-e412-5dcf-a5b3-9d3c581cbfec>

- Bankable Africa. (2025, 24 mars). *DRC insurance market set to surpass \$1B within 10 years, regulator says*. <https://bankable.africa/en/news/2503-958-drc-insurance-market-set-to-surpass-1b-within-10-years-regulator-says>
- Bankable Africa. (2026, 28 février). *DRC Investment Agency, insurance regulator sign cooperation agreement*. <https://bankable.africa/en/business-climate/0103-2487-drc-investment-agency-insurance-regulator-sign-cooperation-agreement>
- Danieli, L., & Jakubik, P. (2018). *Early warning system for the European insurance sector* [Article thématique, Financial Stability Report]. European Insurance and Occupational Pensions Authority. https://www.eiopa.europa.eu/system/files/2020-05/eiopa_fsr_december_2018_thematic_article.pdf
- Financial Afrik. (2025, 29 décembre). *DRC: Insurance compensations soar to \$58 million USD in 2024*. <https://www.financialafrik.com/en/2025/12/29/drc-insurance-compensations-soar-to-58-million-usd-in-2024/>
- MBM Conseil. (2021, 21 juin). *Analysis of the legal decree ARCA n° 16/001, DRC*. <https://mbm-avocats.com/analysis-of-the-legal-decree-arca-n-16001-drc-by-master-godelive-de-cordier/>
- Mining & Business. (2025, 21 mars). *Insurance: \$355 million USD in premiums collected since the introduction of the insurance code*. <https://miningandbusiness.com/2025/03/21/insurance-355-million-usd-in-premiums-collected-since-the-introduction-of-the-insurance-code/>
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2025). *Global insurance market trends 2025*. <https://www.oecd.org/>
- SAGE Journals. (2019). CAMELS-based supervision and risk management: What works? *Journal of Central Banking Theory and Practice*. <https://journals.sagepub.com/doi/10.1177/2319714519873747>
- Sahajwala, R., & Van den Bergh, P. (2000). *Supervisory risk assessment and early warning systems* (Basel Committee on Banking Supervision Working Paper No. 4). Banque des Règlements Internationaux. https://www.bis.org/publ/bcbs_wp4.pdf